

Association EQUIDNATURE (loi 1901)
Chemin du Conté
22560 PLEUMEUR-BODOU
06.34.68.02.36
www.equinature-bretagne.com
Siret : 819146093 00011

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ANNUELLE

Nous informons nos cavaliers ou leurs représentants que nous sommes assurés en responsabilité civile chez GAN assurance et nous n'assurons pas les dommages corporels (ou psychologiques) que vous pourriez avoir durant les balades, randonnées, locations de chevaux ou de poneys, cours, stages, initiations, découverte du cheval, location de poney, cavaliers propriétaires sortant seuls ou avec un accompagnateur ...ou toutes autres activités proposées par EQUIDNATURE. Le cavalier atteste être en état physique de faire une balade à cheval.

Vous pouvez cependant prendre une assurance complémentaire auprès de la FFE. Tarifs consultables sur le site de la Fédération Française d'Equitation. Cette décharge de responsabilité est valable jusqu'au 31 décembre 2020 et pour toutes les balades et activités que vous pourriez faire à EQUIDNATURE.

- Nom et prénom du cavalier :

- Nom et prénom du représentant légal:

- Adresse :

- Ville et code postal :

- mail :

- Téléphone :

- J'autorise EQUIDNATURE à utiliser mon image sur des supports de communication (page Facebook, site internet, flyers). Si vous ne le souhaitez pas merci d'inscrire NON.

Balade ? : 1^{er} pas () détente () plaisir des bois () stage ()
bord de mer () découverte du cheval ()

Date et signature (obligatoire)

Les informations recueillis sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Equinature a des fins de comptabilité et communication.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Equinature

Les données seront conservées pendant 5 ans

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez nous contacter.

Si vous estimez, après nous avoir contactés que vos droit « Informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.